

ANTHROPEN

Le dictionnaire francophone d'anthropologie ancré dans le contemporain

ESCLAVAGE CONTEMPORAIN

Martig, Alexis
Université Laval, Canada

Date de publication : 2018-09-08
DOI: <https://doi.org/10.17184/eac.anthropen.085>
[Voir d'autres entrées dans le dictionnaire](#)

Depuis la fin du XXe siècle, on assiste à un usage récurrent et de plus en plus fréquent de la notion d'esclavage moderne par tout un ensemble d'acteurs sociaux et politiques : organisations non gouvernementales, associations, organisations internationales, médias, gouvernements nationaux... Selon l'Organisation internationale du Travail, il s'agit d'un phénomène touchant plus de 25 millions de personnes et qui génère 150 milliards de dollars de profits annuels illégaux. Face à ce constat, un certain nombre de disciplines (sociologie, économie politique, études des migrations, droit, histoire) en ont fait un objet propre, tentant quelquefois de le définir (Bales 1999) et, parlant d'esclavage moderne ou d'esclavage contemporain, certains ont été jusqu'à évoquer l'émergence d'un nouveau champ d'études : les Contemporary Slavery Studies (Brysk et Choi-Fitzpatrick 2012). Comment expliquer le fait que l'anthropologie contemporaine a quant à elle jusqu'alors produit peu de réflexions sur le sujet ?

Le premier élément de réponse a trait à la nature même de l'analyse anthropologique, qui la distingue des autres disciplines des sciences humaines et sociales, et qui considère avant tout les notions émiques mobilisées par les sujets. Dans le cas de l'esclavage moderne, on est face à une notion éminemment politisée et utilisée avant tout par des acteurs associatifs, institutionnels ou médiatiques pour décrire les conditions de travail ou d'exploitation d'autres sujets souvent associés au passage au registre des « victimes ». Ce n'est que depuis très récemment qu'on assiste à l'usage de la notion par les sujets eux-mêmes pour dénoncer leurs conditions de travail, sans doute sous l'effet de sa banalisation dans les discours des acteurs de la lutte contre l'esclavage moderne.

ISSN : 2561-5807, Anthropen, Université Laval, 2020. Ceci est un texte en libre accès diffusé sous la licence CC-BY-NC-ND, <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Citer cette entrée : Martig, Alexis (2018-09-08), Esclavage contemporain. Anthropen. <https://doi.org/10.17184/eac.anthropen.085>

L'apparition et la dissémination de cette notion chez les acteurs sociaux et politiques ne sont cependant pas sans intérêt pour l'anthropologie. Elles sont notamment révélatrices de ce que Didier Fassin a qualifié d'« économie morale de notre temps » et de « nouvel ordre moral » mondial (2005) : il s'agit de cette économie morale globale constituée autour de nouveaux intolérables moraux inhérents aux droits de l'homme et à l'invention de la catégorie anthropologie d'humanité dans le contexte postérieur à la Seconde Guerre mondiale. La condamnation morale globale de l'esclavage moderne en est un exemple parfait. Les discours qui la constituent expriment et visent à générer une indignation, tout en ayant fréquemment recours aux registres des « victimes », de la « vulnérabilité » et de « la traite » avec pour effet de nier l'agencéité des sujets en faisant disparaître leurs trajectoires de vie et leurs motivations spécifiques. Comme l'a montré l'anthropologue américaine Alicia Peters (2015), si politisée que soit cette notion, rien n'empêche l'anthropologie de s'en saisir comme objet en étudiant notamment les jeux d'acteurs au cœur des plans de lutte qui en découlent. Peters a ainsi montré comment, aux États-Unis, la moralisation du travail du sexe et de la prostitution forcée a eu pour effet de rendre invisibles ou illégitimes la majorité des cas de traite humaine qui touchent d'autres secteurs : agriculture, usines, restaurants, sphère domestique... Cette moralisation et surreprésentation du travail du sexe et de la prostitution forcée dans la lutte contre l'esclavage moderne, assimilée à la traite d'êtres humains (human trafficking), est caractéristique des pays développés.

Le deuxième élément de réponse touche au caractère fourre-tout d'une notion générique qui renvoie à tout un ensemble de situations hétérogènes situées dans des contextes sociaux, historiques et culturels extrêmement différents et dont la complexité, les spécificités et les nuances sont reléguées au second plan dans les discours politiques. En fonction des acteurs, l'esclavage moderne désigne des cas de : mariage forcé, travail forcé, travail infantile, enfants soldats, camps de travail, exploitation sexuelle... et ce, sur toute la planète... Mais pour saisir les spécificités et la complexité des cas étudiés, il faut aussi considérer les formes socioculturelles légitimatrices de la servitude ou de l'esclavage, de son acceptation ou de sa tolérance et les formes de régulation de la domination inhérentes : formes de parrainage, dettes, processus d'altérisation infériorisants...

Si les situations dénoncées ont émergé ou ont évolué à partir de formes passées dans un contexte global de précarisation des conditions de travail, et en ce sens sont bien des phénomènes contemporains, il est pour autant impossible de les penser en faisant abstraction de la mémoire des régimes d'esclavages précédents et notamment de l'esclavage transatlantique. Il faut à ce titre distinguer les réflexions sur l'esclavage moderne, du grand nombre d'études anthropologiques sur les descendants d'esclaves, la mémoire de l'esclavage ou les problématiques de réparation. Comme l'a fait remarquer Roger Botte (2005), l'esclavage a toujours été pluriel. Il faut cependant reconnaître que l'une des caractéristiques de l'époque contemporaine est bien celle de la disparition progressive, depuis les abolitions de l'esclavage en tant que statut officiel. C'est en ce sens qu'Alain Morice, au sujet de travailleurs temporaires marocains en France, a utilisé l'expression d'« esclavage métaphorique » (2005), en opposition à l'esclavage historique. Derrière cette distinction s'en cache une autre qu'il est capital de saisir pour comprendre les enjeux

des situations qualifiées d'esclavage moderne et leur analyse anthropologique : celle des conditions d'esclavage et du statut d'esclave. Dans une analyse très intéressante entre un cas d'esclavage domestique en France en 2013 avec un cas d'esclavage datant du début du XIX^e siècle, l'historienne Rebecca Scott (2013) attire l'attention sur le fait que, statut officiel ou non, les conditions des situations dénoncées sous l'expression d'esclavage moderne peuvent être identiques à celles de régimes d'esclavage passés. L'attention portée à la nature des conditions est intéressante car elle vient souligner que, s'il est important de conserver une distance face à un discours institutionnel et politisé, il n'en demeure pas moins que dans certains cas l'esclavage n'est pas que métaphorique... Une autre caractéristique liée à la disparition du statut est le fait que les situations observées sont très souvent temporaires, pour des raisons de coûts économiques et dans le but d'éviter de possibles contrôles.

Plusieurs auteurs ont, de manière distincte, mis en avant que l'esclavage moderne n'est pas fondé de manière absolue sur des critères raciaux, mais sur des critères inscrits dans des rapports de production (Botte 2005 ; Bales 1999). Comme le fait justement remarquer Julia O'Connell Davidson (2015), si cela est pertinent, il ne faut pas pour autant perdre de vue que la majorité des populations concernées se trouvent dans d'anciennes colonies ou émigrent de celles-ci vers les pays développés. Si la race n'est donc pas l'élément premier à l'origine des formes d'exploitation, celles-ci s'inscrivent pour autant dans une division internationale du travail racialisée et genrée telle que décrite par la sociologie décoloniale, et Ramon Grosfoguel (2014) notamment.

À ce sujet, il est intéressant de souligner certaines dynamiques de cette division internationale du travail qui distinguent les formes d'esclavage moderne dans les pays développés et les pays en développement. Dans les premiers, les cas concernent principalement des migrants légaux ou illégaux confrontés à des politiques migratoires qui les vulnérabilisent structurellement. Dans les pays en développement, il s'agit majoritairement et massivement de citoyens nationaux, protégés normalement par ailleurs par les droits associés à leur citoyenneté. La question de l'esclavage moderne se pose alors en termes d'anthropologie des droits associés à la citoyenneté, et de leur performativité, en s'intéressant aux manières dont les critères symboliques à la base de la construction de ces citoyens en tant qu'alters inégaux ont tendance à normaliser la négation de leurs droits comme dans le cas des travailleurs ruraux au Brésil, ou encore des intouchables en Inde, etc. S'ajoutent à cela les exclus des nations issues de la colonisation – là où d'anciens empires ont laissé la place à des nations aux frontières dessinées par les colons – qui constituent une main-d'œuvre potentielle, comme dans la zone située entre la Thaïlande et la Birmanie (Ivanoff, Chantavanich et Boutry 2017).

L'un des enjeux spécifiques de la réflexion anthropologique touche à la méthode d'investigation de la discipline : l'enquête de terrain. Pour la plupart des cas, ou du moins les plus extrêmes, il est quasiment impossible d'accéder aux terrains en question pour y pratiquer une forme d'observation participante. Les difficultés d'accès s'apparentent à celles des terrains de guerre, de combats, de prostitution, de camps de travail forcé, etc. Les recherches de terrain consistent donc le plus souvent à

rencontrer et accompagner les sujets postérieurement aux situations pour réaliser avec eux des entretiens. Quand cela est possible, car comme le souligne l'anthropologue Denise Brennan, auteure de *Life Interrupted: Trafficking into Forced Labour in the United States*, s'entretenir au sujet d'une expérience souvent traumatisante n'est pas non plus sans difficultés ou sans poser de questions quant au rôle de l'anthropologue et de la nature de sa relation avec les sujets du terrain (Brennan 2014). L'un des autres enjeux des analyses anthropologiques, dans des contextes prononcés de vulnérabilité structurelle et face aux processus de subalternisation des sujets par le biais des discours institutionnels, est de faire ressortir l'agencéité des sujets. L'anthropologie, dans sa tendance à replacer les situations étudiées dans les trajectoires de vie des sujets et à donner la parole à ces derniers, possède un avantage certain sur d'autres disciplines pour donner à voir leur agencéité sans perdre de vue pour autant les contraintes structurelles auxquelles ceux-ci font face. L'engagement volontaire de sujets dans la prostitution, de manière temporaire (ou non), pour améliorer leur quotidien matériel, d'enfants au travail malgré leur âge mineur, la migration illégale volontaire par l'intermédiaire de passeurs, la fuite, l'usage des compétences linguistiques ou une volonté de travailler plus dur que les autres, etc., sont autant d'exemples d'agencéité des sujets.

Plutôt que de négliger de prendre en considération l'esclavage moderne à cause de son caractère institutionnalisé et sa nature protéiforme, il me semble que l'anthropologie et son regard critique ont un rôle à jouer pour mettre en lumière la complexité des différentes dimensions de ce phénomène et leur enchevêtrement : une économie morale globale, une économie néolibérale précarisant les conditions de travail et une division internationale du travail racialisée, genrée et hiérarchisée entre les pays développés et en développement.

Pour ce faire, et apporter une plus-value heuristique, les analyses anthropologiques sur l'esclavage moderne devront s'ancrer dans le contemporain et repenser des catégories analytiques dichotomiques héritées du début des sciences sociales qui ne parviennent plus à rendre compte des situations étudiées : esclavage, liberté, travail libre et travail non libre, etc. Ces catégories ne permettent pas de penser le continuum de situations (allant de libres à non libres) de travail dans lequel les sujets évoluent dans le temps et l'espace, et dont les conditions peuvent, à une extrémité du continuum, être similaires à des régimes passés d'esclavage. C'est dans cet esprit qu'une des voies pour saisir la complexité du social et les dynamiques de ce phénomène si actuel est celle des « situations contemporaines de servitude et d'esclavage » (Martig et Saillant 2017). La notion de « situations » permet en effet de garder à l'esprit que l'objet étudié relève localement des spécificités sociohistoriques et culturelles considérées tout en se « situant » aussi dans le contexte économique, moral, politique et historique plus global : c'est l'articulation de ces différentes dimensions qui permettent de saisir la complexité du social. Enfin, penser en termes de situation a pour avantage de replacer l'expérience liée à l'esclavage moderne dans la trajectoire de vie plus large des sujets, et de saisir ainsi plus facilement leur agencéité. Il s'agit d'une proposition. D'autres voies verront sûrement le jour pour analyser un phénomène complexe qui, loin de disparaître, donne à voir les limites des mythes du travail libre et de la performativité des droits des sociétés démocratiques libérales contemporaines, et en appelle du coup à une anthropologie du contemporain.

Références

Bales, K., 1999, Disposable people. New Slavery in the Global Economy. Berkeley, *University of California Press*.

Botte, R., 2005, « Les habits neufs de l'esclavage. Métamorphoses de l'oppression au travail ». *Cahiers d'études africaines*, vol. 3, n°179-180 : 651-666.
<https://doi.org/10.4000/etudesafriaines.5573>

Brennan, D., 2014, Life Interrupted: Trafficking into Forced Labour in the United States. Durham, *Duke University Press*.
<https://doi.org/10.1215/9780822376910>

Brysk, A. et A. Choi-Fitzpatrick, 2012, From Human Trafficking to Human Rights: Reframing Contemporary Slavery. Philadelphie, *University of Pennsylvania Press*.
<https://doi.org/10.9783/9780812205732>

Fassin, D., 2005, « L'ordre moral du monde. Essai d'anthropologie de l'intolérable ». Dans D. Fassin et P. Bourdelais (dir.), Les constructions de l'intolérable. Études d'anthropologie et d'histoire sur les frontières de l'espace moral, Paris, *La Découverte* : 17-50.

Grosfoguel, R., 2014, « La décolonisation de l'économie politique et les études postcoloniales : transmodernité, pensée décoloniale et colonialité globale ». Dans C. Bourguignon-Rougier, P. Colin et R. Grosfoguel (dir.), Penser l'envers obscur de la modernité. Une anthropologie de la pensée décoloniale latino-américaine, Limoges, *Pulim*.

Ivanoff, J., S. Chantavanich et M. Boutry, 2017, « Adaptations et résiliences des pratiques esclavagistes en Thaïlande et en Birmanie ». *Anthropologie et sociétés*, vol. 41, n°1 : 29-49.
<https://doi.org/10.7202/1040266ar>

Martig, A. et F. Saillant, 2017, « L'esclavage moderne : une question anthropologique ? » *Anthropologie et sociétés*, vol. 41, n°1 : 9-27.
<https://doi.org/10.7202/1040265ar>

Morice, A., 2005, « “Comme des esclaves”, ou les avatars de l'esclavage métaphorique ». *Cahiers d'études africaines*, vol. 3, n°179-180 : 1015-1036.
<https://doi.org/10.4000/etudesafriaines.5728>

O'Connell Davidson, J., 2015, Modern Slavery: The Margins of Freedom. Basingstoke, Palgrave Macmillan.

Peters, A., 2015, Responding to Human Trafficking: Sex, Gender and Culture in the Law. Philadelphie, *University of Pennsylvania Press*.
<https://doi.org/10.9783/9780812291612>

Scott, R., 2013, « O trabalho escravo contemporâneo e os usos da história ». *Revista Mundos do Trabalho*, vol. 5, n°9: 129-137.
<https://doi.org/10.5007/1984-9222.2013v5n9p129>